

CONDITIONS DE VENTE & POLITIQUE RELATIVE AU ATELIER BOUGEOTTE DANS LES FÊTES D'ENFANTS

Dès la signature et/ou l'accord écrit d'un contrat de service écrite de la part de Les Bougeottes par courriel, ces conditions s'appliquent. Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite. Elles sont applicables à tout clients, quelle que soit la nationalité, le sexe et le lieu de résidence de celui-ci.

Le seul fait d'accepter les services provenant de Les Bougeottes vaut acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente. Le client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente avant de passer commande auprès de Les Bougeottes.

SANTÉ & SÉCURITÉ

- Le client met à disposition un environnement de travail sécuritaire, propre et spacieuse pour l'animatrice et pour les enfants participants aux ateliers.
- Le client est responsable de la sécurité des enfants présents à l'activité.
- Le client doit être disponible en tout temps durant l'activité pour intervenir en cas de besoin.
- Les Bougeottes se réserve le droit de retirer un enfant de l'activité pour tout motif grave de comportement inapproprié ou autre pouvant affecter la santé ou la sécurité de celui-ci et/ou d'autrui.

TENUS APPROPRIÉES

- Les enfants doivent porter des vêtements confortables pour l'activité.
- Aucun bijou ne doit être porté par les enfants puisqu'ils sont susceptibles de constituer un risque pour la sécurité lors de l'atelier bougeotte.

PHOTOS ET VIDEOS

- La prise de photo et vidéos sont permises avec l'accord de l'animateur, du client, des parents des participants et des participants.
- L'identification de Les Bougeottes des photos est permise en écrivant #LesBougeottes sur les photos et les vidéos.

PERTE OU DESTRUCTION D'OBJETS PERSONNELS

- Les Bougeottes n'assume aucune responsabilité pour les objets personnels des enfants qui pourraient être endommagés, perdus ou volés durant l'atelier bougeotte.

PRÉSENCE ET PONCTUALITÉ

- L'animateur se déplace pour minimum 1 heure d'animation pour une fête d'enfants.
- Le client et les enfants sont prêts à commencer l'atelier à l'heure du rendez-vous. L'animateur se réserve le droit de partir à l'heure prévu à l'horaire pour éviter des retards dans ses prochains contrats.

RATIO

- Un animateur anime pour un maximum de 10 enfants.
- Au delà de 10 enfants, un deuxième animateur se rajoutera à la fête.
- Le nombre maximum de participants est de 10 enfants pour 1 animateur et 20 enfants pour deux animateurs.
- Des frais de 10\$ + tx par enfant supplémentaire peuvent s'appliquer dans le cas où le nombre maximum d'enfants par animateur n'est pas respecté.
- Le client doit aviser Les Bougeottes au moins 7 jours d'avance s'il y a moins de 10 participants ou plus de 10 participants à l'activité pour laisser du temps à Les Bougeottes de mobiliser le ou les animateurs.

SITUATIONS DE FORCE MAJEURE

- Les Bougeottes ne peut garantir le déplacement de nos services lors de situations de force majeure qui sont hors de notre contrôle, telles que les tempêtes de neige, les pannes de courant, la mort, la maladie grave, un accident ou autres raisons incontrôlables de la même nature. Dans de telle circonstances, Les Bougeottes s'engage à chercher une solution alternative dans le mesure du possible, et ce, sans frais pour les deux parties.
- Dans de telle circonstances, Les Bougeottes s'engage à chercher une solution alternative dans la mesure du possible, et ce, sans frais pour les 2 parties. Si aucune solution n'est trouvée, le service n'aura pas lieu et Les Bougeottes remboursera le montant du dépôt.

MODIFICATIONS APRÈS ACCEPTATION DU DEVIS

- Le client est tenu d'informer Les Bougeottes de tout changement dans l'organisation de son événement après acceptation des services, tel que modification du lieu, du nombre de participants, de l'heure de début et de fin des services, de la durée de l'événement, etc. Les Bougeottes se réserve le droit d'accepter ce changement, et le cas échéant, de charger des frais supplémentaires.

TERME DE PAIEMENT

- Au moment de la réservation, Les Bougeotte demande un dépôt de 50% sur le montant final. Il devra être payé au plus tard 1 semaine après la date de réception de la facture par chèque envoyé par la poste au frais du client, virement bancaire ou virement interac pour réserver les services.
- Ce dépôt ne pourrait en aucun cas être remboursé en cas d'annulation qu'elle que soit la raison, incluant mauvais temps ou changement de programme.
- Le client devra acquitter du solde restant dans un délai maximum de 30 jours après la date de l'événement.
- Tout retard de paiement à compter du 31e jour après la date de l'émission de la facture donnera lieu à des pénalités de 10% par mois de retard plus les frais de l'agence de recouvrement s'il y a lieu.



POLITIQUE D'ANNULATION

- En cas d'annulation de la part du client, le montant du dépôt sera conservé par Les Bougeottes pour la gestion administrative, la réservations des animateurs et du matériel.
- En cas d'annulation de moins de 7 jours à l'avance, Les Bougeottes chargera 75% du montant plus les taxes.
- En cas d'annulation de moins de 24 heures à l'avance, Les Bougeottes chargera la totalité du montant.

MODE DE PAIEMENT

- Le paiement des services peut se faire de 4 façons:
 - Chèque à l'ordre d'Isabelle Chung
 - Argent comptant à l'animateur.trice
 - Virement bancaire
 - Virement interac à lesbougeottes@gmail.com ou au 514 812 8499
 - mot de passe: bougeottes
- Des frais de 25\$ sont chargés pour un chèque retourné.
- La balance de la facture peut se faire par une des 4 façons de paiement citées plus haut.
- Tout retard de paiement à compter du 31e jour après la date de la fête donnera lieu à des pénalités de 10% par mois de retard plus les frais de l'agence de recouvrement s'il y a lieu.
- Une lettre de mise en demeure sera envoyée si le paiement des services et des frais d'administration ne sont pas effectués dans les 3 mois après la date de l'événement.

